



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



TAUX ÉLEVÉ DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus des trois quarts des salariés de la branche travaillent à temps complet.



FAIBLE ÉVOLUTION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel progresse légèrement.



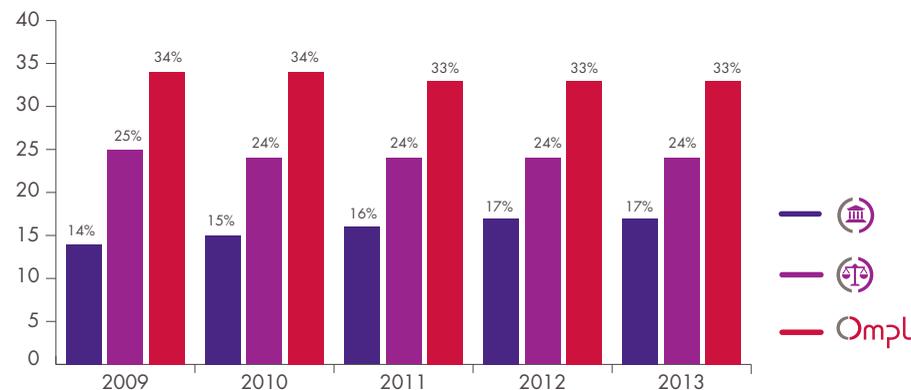
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

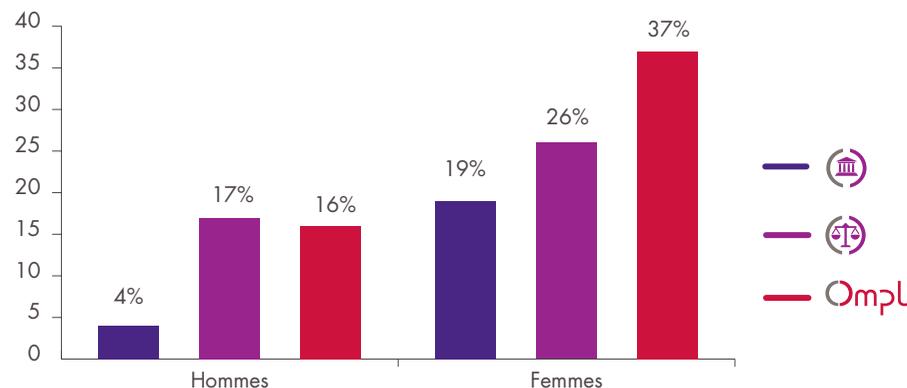
Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	83 %	76 %	67 %
Temps partiel	17 %	24 %	33 %
Total	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre

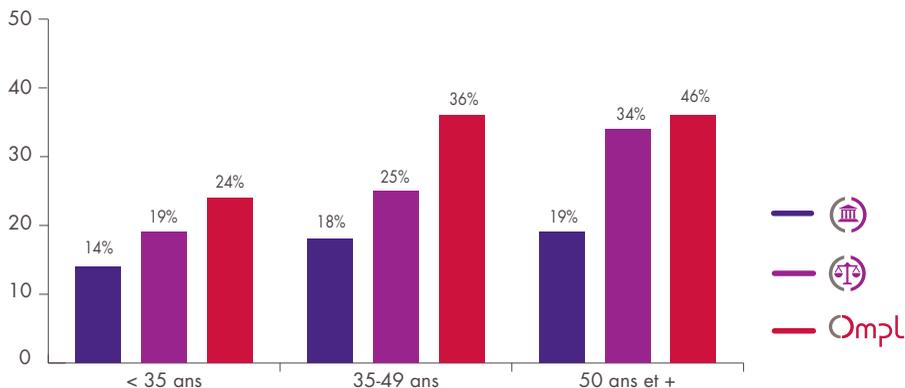




PROGRESSION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne près d'un salarié sur cinq de plus de 50 ans, soit un taux supérieur de 5 points à celui moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



Dans la branche, 14 % des salariés de moins de 35 ans travaillent à temps partiel.



DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL DIFFÉRENTE SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Le temps partiel est plus développé chez les professions intermédiaires et surtout chez les ouvriers, catégorie qui comprend notamment le personnel de ménage. Il est faible dans la catégorie cadres.

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	Professions intermédiaires (9%)	Employés (18%)	Ompl (32%)
Cadres	9 %	18 %	32 %
Professions intermédiaires	23 %	17 %	27 %
Employés	17 %	26 %	34 %
Ouvriers	60 %	42 %	62 %
Moyenne	17 %	24 %	33 %



Dans la branche, 9 % des salariés cadres travaillent à temps partiel contre 23 % des professions intermédiaires.